

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 23/03/2018

Date convocation : 06 mars 2018

Excusés : Philippe COURCELLE – Gilbert OLLIER

Lecture du compte-rendu du 02/02/18 : approbation du Conseil

### ▪ Approbation des comptes administratifs :

#### COMMUNE

##### Section de fonctionnement

Dépenses : 427 744,09 €

Recettes : 554 617,93 €

Soit excédent de 126 873,84 €

*Affectation du résultat : 219 876,12 €*

- Compte 002 (report à nouveau) : 59 381,80 €

- Compte 1068 : 160 494,32 €

##### Section d'Investissement

Dépenses : 320 864,39 €

Recettes : 314 104,48 €

soit déficit de 6 759,91 €

#### CCAS

##### Section de fonctionnement

Dépenses : 2 752,01 €

Recettes : 3 476,59 €

Soit excédent de 724,58 €

*Affectation du résultat :*

- Compte 002 (report à nouveau) : 724,58 €

#### ASSAINISSEMENT

##### Section de fonctionnement

Dépenses : 21 459,45 €

Recettes : 28 285,47 €

Soit excédent de 6 826,02 €

*Affectation du résultat :*

- Compte 002 (report à nouveau) : 6 826,02 €

##### Section d'Investissement

Dépenses : 8 677,00 €

Recettes : 39 452,16 €

soit excédent de 30 775,16 €

#### AEP

##### Section de fonctionnement

Dépenses : 13 657,17 €

Recettes : 34 912,62 €

Soit excédent de 21 255,45 €

##### Section d'Investissement

Dépenses : 5 521,24 €

Recettes : 18 055,24 €

soit excédent de 12 534,00 €

*Affectation du résultat :*

- Compte 002 (report à nouveau) : 21 255,45 €

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

Le Conseil prend acte de l'état annexe des comptes des sections.

▪ **Approbation du compte de gestion :**

Dressé par M. GUEGAN, Trésorier d'Ambert : approuvé à l'unanimité (aucune observation ni réserve).

▪ **Vote des taux :**

Le Conseil décide de reconduire les taux des 3 taxes à savoir :

TH : 7,16 %      TFB : 8,23%      TFNB : 54,63%

▪ **Vote des subventions :**

Le Conseil valide les subventions attribuées aux différentes associations.

▪ **Petit patrimoine :**

Présentation par la commission « Habitat – Cadre de vie » (Mme MOSNIER – M. HERCULE – M. POIRIEUX) du travail réalisé depuis 4 ans sur la thématique de la protection du « petit patrimoine rural ». Proposition des travaux à programmer par ordre de priorité.

▪ **Voirie 2018 :**

Le Conseil décide de contacter SOCAMA Ingénierie pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre.

▪ **SATESE :**

Le Conseil valide l'intégration du SATESE dans l'offre de service de l'ADIT à laquelle la commune a adhéré depuis le 01/01/2018.

▪ **Questions diverses :**

- Toiture mairie : Début des travaux fixé au lundi 26 mars

- Adressage : la commission a débuté un travail d'investigation. Des visites ont eu lieu dans plusieurs communes afin de prendre connaissance des différentes méthodes